



HAL
open science

Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques

Irène Bellier

► **To cite this version:**

Irène Bellier. Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques. Christian Ghasarian. De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Armand Colin, pp.1-15, 2002. halshs-00934519

HAL Id: halshs-00934519

<https://shs.hal.science/halshs-00934519v1>

Submitted on 22 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU LOINTAIN AU PROCHE

Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques

Irène Bellier

Lors de la quatre vingt quinzième réunion annuelle de l'Association Américaine d'Anthropologie (1996), pensant leurs collègues américains peut être trop distraits par les sirènes post-modernistes, Maurice Godelier et Sidney Mintz consacèrent deux séances plénières à traiter de l'importance du terrain en anthropologie, notamment pour produire des notes de terrains sur lesquelles travailler. La critique adressée aux nouveaux anthropologues et aux autres spécialistes des études culturelles (*cultural studies*), concernait leurs productions littéraires. Elle portait sur les conséquences qu'induit le fait de considérer le terrain comme accessoire lorsque l'on privilégie la critique des conditions par lesquelles les ethnographes construisent leurs objets de pensée. Contre toute attente, Godelier et Mintz suscitèrent un égal enthousiasme parmi les anthropologues présents, comme s'il était simplement nécessaire de rappeler les fondements de la discipline. Cette anecdote témoigne de la manière dont, dans un contexte de mutation des objets de recherche et des conditions d'enquête, se développe une anthropologie réflexive plus consciente de la manière dont sont produites des analyses mais tout aussi concernée par la réalisation d'enquêtes de terrain.

Toute étude anthropologique repose sur un terrain. Mais quand et de quelles façons l'ethnologue parle-t-elle de son terrain ? La question n'est-elle pas circonscrite par le terme d'ethnographie dont l'étymologie grecque articulant la référence au peuple (« ethnè » observée) et à l'écrit (texte produit) introduit une distance entre les acteurs des faits culturels et l'observateur, placé le plus souvent en situation singulière ? Mais ainsi que le remarque Renato Rosaldo « *So called natives do not 'inhabit' a world fully separate from the one ethnographers 'live in'.* » (1989 : 45). L'anthropologue a de moins en moins affaire à des communautés closes sur elles-mêmes qu'à des individus capables ou susceptibles de franchir toutes sortes de frontières (géographiques mais aussi culturelles). Ce mouvement remet en cause la frontière entre ethnologue et indigènes dont certains deviennent eux-mêmes anthropologues, et la manière dont sont produits les grands (et petits) textes anthropologiques. La réalité du sujet social médiatisé par la forme de l'écrit est-elle mieux perçue par les tiers si l'anthropologue se définit comme écrivain/e ou comme auteur/e (Geertz, 1996), voire en rendant intelligible les niveaux de subjectivité par lesquels il collectionne les faits et les ordonne ? Une anthropologie réflexive rend-elle mieux compte de la nature du rapport entre modèle théorique et diversité des pratiques qu'une anthropologie structurale ou fonctionnelle ? Ou bien se dégage-t-elle tout simplement des contraintes de la modélisation pour construire une poétique sociale (Herzfeld, 1996) ?

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

En France, le rapport au terrain a toujours représenté l'essence de l'approche et de la formation anthropologique. Pourtant tous les terrains ne sont pas encore considérés comme également redevables de cette approche. Il n'est pas nécessaire ici de revenir sur la sémantique du terme « ethnie » et ses effets sur les processus d'essentialisation culturo-nationaliste, ou sur l'ambiguïté polysémique que représente l'anthropologie comme « science de l'homme » au tournant du millénaire. Il suffit de rappeler que la construction de la discipline par rapport à la sociologie et à la science politique, sur la base d'une distribution théorique et spatiale en aires culturelles, aboutit au processus aujourd'hui discuté par lequel l'exotisme de l'anthropologue a orienté le sujet de ses recherches (Abélès 1996 ; Bromberger, 1997). La reconnaissance des aires culturelles et le relatif cloisonnement des sciences sociales, au départ nécessaires à leur affirmation académique, finirent par limiter les perspectives offertes à l'anthropologie de rendre compte des diverses manières de vivre en société, de faire culture, de construire le politique ou les institutions.

En lisant monographies et essais d'anthropologie, la question se pose de savoir si le terrain constitue un dispositif expérimental duquel l'anthropologue extrait une preuve de ce qu'il/elle avance, ou bien un espace d'interactions mouvantes sur le plan temporel, entre observateur/observatrice et acteurs/actrices nécessairement soumis(es) à un processus de subjectivation, dans une dimension également réflexive. Dans le premier cas, le terrain cesse d'être principalement un lieu d'observation des pratiques sociales et culturelles. Il devient un enjeu professionnel pour une discipline qui entend se créditer comme une science et produit des « experts ». Dans le second cas, la relation qui s'établit entre observateur et observé, entre sujets et acteurs, prime sur la valeur objective de l'évènement scientifique dont les paramètres s'inscrivent dans une dynamique plutôt que dans un cadre statique. Ce point de vue remet en question le grand partage disciplinaire visant à distribuer les sociétés du monde entre ethnologie, sociologie et science politique, selon le principe des aires culturelles ou en considération de leurs niveaux de développement étatiques. Toutes les sociétés et toutes les formes de cultures (locales, professionnelles, *sub-culture*, etc) étant potentiellement ouvertes à une approche sensible, constituent des terrains susceptibles d'être « ethnologisés ». Le terrain ne se définit pas *ex ante* ni n'est doté d'une autonomie particulière. Il s'agit d'une construction dont les échafaudages sont, ou non, révélés par l'anthropologue, dans ses projets d'écriture et de communication.

De l'immense diversité des cultures et de l'extrême variété des terrains, l'anthropologie rend compte en forgeant des concepts scientifiques, dont l'une des fonctions est de transcender les frontières des contextes qui leur ont donné naissance. Mais les concepts n'ont pas la même puissance, ni la même validité sur l'ensemble des terrains fréquentés par les anthropologues. L'expérience de terrains contrastés, aussi différents que peuvent être un peuple amérindien et des institutions politiques, le développement d'une anthropologie post-coloniale, les apports du post-modernisme tout autant que les efforts pour rénover les relations entre les disciplines des sciences humaines stimulent la réflexion sur le cadre théorique de notre discipline. Les frontières conceptuelles sont également mouvantes. Ainsi par exemple, note-t-on que la science politique française reprend le paradigme culture / ethnie – à sa manière – pour analyser les pratiques politiques en contexte multiculturel et les bienfaits respectifs de l'universalisme et du différencialisme. Dans le même temps, le terme d'ethnologie ne paraît pas toujours adapté aux études conduites en anthropologie urbaine ou politique.

La discipline évolue lentement, mais elle admet aujourd'hui une plus grande diversité des objets de recherche anthropologique et son champ s'est élargi. En témoigne la validation des « nouveaux objets » de l'anthropologie auxquels la revue Sciences Humaines consacre un numéro spécial en 1999 (Bellier, 1999a), la multiplication des études sur la mondialisation (Appadurai, 1997) ou, dans un autre domaine, l'intérêt suscité par l'anthropologie cognitive. Cette ouverture que l'on observe dans la plupart des écoles anthropologiques nationales, accompagne le processus de réflexion sur la nature de l'écriture anthropologique et sur la manière dont l'ethnologue –

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

terme peu usité aujourd'hui en français – rend 'lisible', sous forme d'un texte, les informations dont il prend connaissance et les analyses auxquelles il/elle se livre. Quel que soit le terrain choisi, et son caractère conventionnel ou nouveau, la question est de savoir comment l'anthropologue parle des êtres qui constituent ce terrain, comment peut être mis en perspective le caractère intime et subjectif de l'expérience du *fieldwork* pour le concilier avec la dimension analytique, objectivée, extériorisée des énoncés construits.

La réalisation d'enquêtes sur des terrains très contrastés, exotiques et endotiques, me permet de faire l'expérience du proche et du lointain, sur des registres différents mettant en jeu la distance culturelle, géographique, linguistique, sociale, aussi bien que la dimension affective. Ce texte en fait partiellement récit, dans un souci de revenir sur la subjectivité et l'exclusivité du rapport entre l'ethnologue et son terrain. Le point est discuté sous l'angle de ce qui paraît être un conflit rhétorique entre la valeur de l'émotion comme déterminant la qualité des observations sur la base desquelles se développe le processus analytique (Kleinman, 1993), et la nécessité de la théorie comme cadre précisant le contexte sur lequel s'appuient la recherche et sa dimension comparatiste (Cresswell & Godelier, 1976).

L'anthropologue en son terrain : subjectivité et théorie

A l'exception de quelques théoriciens, la plupart des anthropologues construisent leurs analyses sur le vécu d'une expérience qui est progressivement devenue synonyme de méthode : l'observation participante. Le plus souvent singulière, cette approche est réalisée auprès de personnes (peuples, sociétés, ethnies, groupes) nommées et identifiées, bien que les identités réelles soient généralement masquées pour des raisons éthiques. Sur la base de cette double singularité de l'observateur et des observés, sont réalisées la comparaison des faits culturels, la description de l'organisation sociale, économique, religieuse ou politique, la transcription dans la langue de l'ethnologue, de la pensée, du système de croyances, du symbolisme, de l'art ou des techniques, des sujets / objets de la recherche. Par une approche de type inductif, l'anthropologue analyse des matériaux réels, cependant re-travaillés par des hypothèses faisant une part inégale à la description ou à la théorie selon que le travail débute ou bien s'affine et s'inscrit (ou non) dans un courant de pensée particulier. L'anthropologue, en permanence confronté au dilemme de l'objectivité de ses observations et de ses analyses pour légitimer son approche scientifique, est souvent pris au piège de sa propre subjectivité qui, en le rendant sensible à certains événements et personnes et non à d'autres, l'inscrit dans une relation unique qui n'est pas nécessairement définie par le rapport avec un informateur privilégié.

Si le déni du terrain contredit l'être anthropologue, l'un et l'autre ne devraient pas être confondus. Une sorte de déformation professionnelle induit des formes d'identification avec la société étudiée, lesquelles conduisent des anthropologues à dire « *chez les miens* » pour se référer au groupe dont ils sont devenus spécialistes (Atkinson, 1992). Ce genre d'identification nourrit un processus d'appropriation dont les tiers perçoivent qu'il s'agit d'une déviation au moment où deux anthropologues présentent du même groupe des vues différentes. La question de savoir « quel anthropologue a raison ? » est un phénomène troublant car il construit des hiérarchies mentales, parfois professionnelles. Tout est affaire de distance, ou de juste mesure. Une excessive objectivité désincarne le sujet de l'ethnographie, une trop grande subjectivité lui ôte toute consistance. Mais qui peut l'apprécier ? L'exclusivité du rapport au terrain fonde la qualité d'une approche anthropologique et les possibilités de sa critique, sachant qu'une évaluation du travail en

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

dehors du contexte académique qui définit des critères de mesure n'est pas légitimée par le milieu professionnel.

L'anthropologue se distingue de ses collègues des sciences sociales par la mise à distance qui fonde sa capacité d'analyse. Mais ainsi que le remarque Marc Abélès (1989 : 335-361), la distance de l'anthropologue est moins une qualité de l'objet qu'une qualité de l'approche, qu'il s'agisse de la réduire en terrain lointain, ou bien de l'introduire en terrain proche. Le travail repose sur un processus temporel long, pour observer des séquences et construire le calendrier des activités saisonnières, pour faire des « allers et retours » entre le terrain et l'analyse, la société d'origine et le groupe étudié, pour revenir sur des hypothèses et des perceptions partielles. Dans ce mouvement régulier se développent le processus d'objectivation et la mise en forme théorique qui sont nécessaires aux actes d'enseignement, de publication et de communication au sens large. Dans ce contexte, l'anthropologue doit-il clamer la vertu supérieure de sa subjectivité ou bien simplement informer les interlocuteurs des conditions dans lesquelles se développe son analyse ?

Ce texte ne cherche pas une improbable réponse sur la vérité des faits culturels observés et la rationalité des constructions analytiques parfois très opposées qu'ils autorisent. Plus prosaïquement, l'auteure se demande comment rendre compte de la dimension émotionnelle qui spécifie la qualité des observations de terrain et la forme des notes prises sur le vif, sans impliquer les lecteurs/lectrices et auditeurs/auditrices potentiel(le)s dans une subjectivité qui, au mieux, ferait du sujet de l'étude anthropologique un prétexte littéraire ou poétique plutôt que l'objet d'une analyse à partir duquel il reste possible de penser la diversité des formes sociales et culturelles. L'expérience de terrains très différents montre que la situation de l'anthropologue est éminemment variable.

Trois terrains de référence

Auprès des Mai huna, une société tukano d'Amazonie péruvienne, j'expérimentais la grande distance : géographique, culturelle, linguistique. Entre 1979 et 1986, de longs séjours (près de quatre ans consolidés) autorisèrent une radicale alternance entre la société d'étude et la société d'origine. La séquence des allers - retours s'avéra nécessaire aussi bien pour me familiariser au monde mai huna que pour me démarquer de l'identité que l'on me prêtait (*gringa*). Avec l'apprentissage de la langue, et l'intérêt renouvelé que je manifestais pour leur monde, cela me permit d'être progressivement adoptée par les membres d'une société traumatisée par des décennies de rapports inégaux avec les Blancs. Si le sujet des rapports entre les hommes et les femmes mai huna m'était inspiré par les luttes des femmes européennes des années soixante-dix et par une vision critique des relations entre les genres dans une société industrielle de classe, ma façon de le traiter s'inscrit dans le domaine émergent, encore peu développé en France, des *gender studies*. Quelle qu'ait été la qualité ou la singularité de mon approche, l'analyse et la forme d'écriture qui lui correspondent dans la réalisation d'une thèse doctorale devaient s'inscrire dans un genre ethnographique (Atkinson, 1992 : 29) qui est aujourd'hui bien balisé, celui des études amazonistes (Bellier, 1993 b). Cet angle analytique comptait à un double titre : d'une part, pour qualifier dans son contexte le rapport entre les hommes et les femmes qu'il m'était donné d'observer dans cette microsociété, d'autre part pour éviter de le particulariser.

Les Mai huna eurent connaissance d'une partie de mon travail dont je leur précisais la nature mais ils pouvaient difficilement réaliser ses implications académiques, étant eux-mêmes totalement marginalisés par rapport à l'institution scolaire péruvienne. Ils apprécèrent le volume de l'écrit et la dimension photographique de la thèse sans avoir la possibilité de la critiquer au

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

fond; l'essentiel de mes écrits étant en français, langue inconnue d'eux. Passant de l'écrit à l'oral, je voulus pourtant la commenter, en espagnol mâtiné de *mai biki*, pour vérifier avec eux certains points de leur histoire et tenter de leur restituer, sous forme condensée, les éléments discontinus que j'avais collectionnés au fil des longs séjours et d'enquêtes répétées dans les archives religieuses et coloniales. Mais l'inégalité des formations scolaires et mes difficultés à exprimer en *mai biki* les concepts du savoir occidental firent écran dans le processus très compliqué du « retour du savoir » à l'informateur. Dans cette optique était conçue une publication, si ce n'est en tukano, langue parlée des seuls amérindiens de ce groupe linguistique, du moins en espagnol, langue de communication en Amazonie péruvienne (Bellier, 1991). Une critique de l'ethnologue, de son usage des données, des analyses produites, telles que celles qui définissent aujourd'hui les conditions d'accès aux groupes amazoniens n'eut pas lieu sur le terrain des Mai huna. Il est vrai que, dans les années quatre vingt, les conditions politiques dans lesquelles s'inscrivent les Amérindiens n'étaient pas celles acquises aujourd'hui par leur présence organisée sur la scène internationale.

Quelques mois après mon dernier séjour chez les Mai huna, la thèse (Bellier, 1986) ayant été soutenue à Paris, j'eus l'occasion d'expérimenter un changement radical dans ma situation d'ethnologue. J'étais nommée chargée de mission à l'Ecole Nationale d'Administration, dans le microcosme du pouvoir à la française. Chargée de la coopération internationale durant quelques mois en 1987, la perspective d'y réaliser un terrain devait me conduire, via un détachement au Centre National de la Recherche Scientifique, à réintroduire la distance nécessaire à l'enquête. Il ne me fallait être « confondue » ni avec les Enarques en formation pour n'être pas prise dans le jeu de leur concurrence, ni avec le personnel de l'Ecole pour n'avoir aucun rôle assigné dans une structure fortement hiérarchisée. Bien qu'elle fût une condition de ma présence sur le terrain des Enarques, la distance se construisit essentiellement sur un mode imaginaire. L'expérience acquise auprès des Mai huna, à la source de mon doctorat et de ma légitimité d'anthropologue en cette instance, constitua le ciment d'une méthode que je mobilisais dans un tout autre contexte. Le parcours urbain (en métropolitain ou en bicyclette) était insuffisant pour instaurer au sein de ma société d'origine une coupure vis-à-vis d'un groupe auquel rien ne me liait mais dont la réputation était grande et dont la composition sociologique était plus proche de mon environnement que ne pouvaient l'être celle des Mai huna. L'alternance entre deux modes d'existence (privé /public) et entre deux manières d'être en situation d'anthropologue (sur le terrain de l'ENA et dans le laboratoire de recherche), reposait essentiellement sur la coupure vécue durant près de quatre ans entre *mon* univers domestique et universitaire et *leur* cadre sociologique et professionnel. Pour ce groupe, le genre ethnographique n'étant défini par aucune convention autre que l'impérieuse nécessité de marquer la différence avec le champ théorique couvert par la sociologie des élites, l'approche fut discutée par et avec les collègues anthropologues. Le livre qui fut lu par les Enarques des promotions concernées par l'enquête, accepté par les anciens élèves qui en firent la présentation dans leur revue mensuelle, et qui fut apparemment utile aux candidats des concours d'accès à l'ENA fit l'objet de commentaires privés. La restitution du regard de l'anthropologue, à travers notamment ses choix d'écriture, suivit le canal des médias, tandis que la critique emprunta le chemin des réseaux propres aux sujets de l'étude, alors dispersés dans leurs offices professionnels. Il n'y eut nulle identification possible entre Bellier et les Enarques, ni ré-appropriation de l'une par les autres ou réciproquement. En revanche la confidentialité, la réflexivité, l'instrumentalité d'une étude sur l'objet de pouvoir que représente l'ENA dans la société française durent être problématisées.

Le souci de comparatisme est en partie responsable d'un projet de recherche que je formulais, en 1993, sur les fonctionnaires de la Commission européenne au moment où le livre sur l'ENA était sous presse (Bellier, 1993a). La curiosité me poussait à travailler sur la dimension culturelle des structures du pouvoir et sur le rapport entre culture et identités à un moment historique de la fabrication de l'Europe : la ratification du Traité de l'Union Européenne, dit

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

Traité de Maastricht. Sur le terrain des institutions européennes, l'altérité de l'anthropologue n'est pas moins donnée qu'à l'ENA ou chez les Mai huna mais elle se compose autrement. Cette altérité, qui est tout autant une entreprise de dé-familiarisation qu'un élément de la constitution de soi reposait plutôt, à Bruxelles, sur un sentiment d'opposition entre la sphère de mon espace privé et celle de l'espace public dans lequel s'inscrivent les sujets de l'étude. Mais du simple fait qu'il s'agit d'une entreprise européenne, pluri-culturelle par définition, ces deux espaces du privé et du public s'articulaient autrement que dans le contexte de l'Ecole Nationale d'Administration. Dans ce cas précis, l'espace privé renvoie à l'univers domestique de mes pratiques personnelles indexées sur la double référence à la société d'origine et à la culture nationale qui, dans l'enceinte européenne, « sur-imprime » ses effets d'identification sans qu'il soit besoin de l'affirmer (Bellier, 1997a). L'espace public est lui représenté par le fait de l'institution politico-administrative, son caractère officiel, public et médiatique, et l'inscription des pratiques pluri-culturelles de ses agents dans le jeu des pouvoirs de décision et de gouvernement. Cette opposition relative se doublait du clivage introduit par le fait d'être anthropologue, c'est-à-dire représentant d'une discipline qui occupe une place singulière dans le monde des bureaucrates. Outre le fait qu'ils connaissent mal les évolutions des sciences humaines, ces derniers sont plutôt en rapport avec des experts (auditeurs, consultants, politistes et techniciens) qu'ils engagent pour définir des programmes d'actions et des politiques publiques plutôt que pour se mieux connaître. Dans ce contexte, mon expérience amazoniste (d'une société sans classe, acéphale, en relation particulière avec l'espace-nature) et mon statut de chercheuse au CNRS, joints à ma connaissance des structures administratives, me valut reconnaissance d'expert.

Auprès des hauts fonctionnaires européens, la distance géographique reprend de l'importance étant tout à la fois coupure et solution de continuité. Le trajet hebdomadaire Paris-Bruxelles, permettait de revenir sur des observations, des documents, et de poser les jalons de l'analyse, tout en ayant la possibilité de partager en partie le vécu de ceux parmi les sujets de l'étude qui faisaient régulièrement l'aller-retour entre société d'origine et contexte professionnel : je nomme ici les ressortissants français des institutions européennes et les interlocuteurs des institutions gouvernementales, toutes nationalités et champs d'expérience confondus (Lequesne, 1993). Le déplacement continu nourrit chez les Euro-fonctionnaires un sentiment de déréalisation qui donne naissance à des métaphores telles que « *nous sommes des anges sans corps dans un monde sans territoire* » (Abélès et al., 1993). Dans le monde des expatriés et de l'Europe en construction, la notion de terrain ne peut plus être entendue en référence avec un territoire déterminé.

Le terrain étant financé par la Commission Européenne, sujet de l'étude, les trois anthropologues de l'équipe¹ furent libres de leurs mouvements mais leur démarche suivie par l'institution : un *Steering Committee* servit d'interface de présentation de l'anthropologue aux directions générales et à la présidence, le rapport commandé devait obéir aux contraintes de la forme européenne et de l'univers exécutif ; complété d'un résumé, il fut diffusé par voie officielle. La démarche anthropologique présentant cependant des spécificités irréductibles à la forme du rapport administratif, « le personnel », c'est à dire les sujets de l'enquête, montra un intérêt particulier pour les résultats d'une étude dont pour la première fois il était le cœur. Aussi la dévolution du regard des anthropologues, sans que cela fit partie du cahier des charges institutionnel, fut-elle organisée devant des assemblées générales qui commentèrent *in vivo* le produit final. Préalablement une grande part de l'expérience de terrain avait été discutée dans divers lieux de la périphérie institutionnelle avec les collègues anthropologues, la division du travail entre anthropologues de nationalités distinctes induisant une réflexion spécifique sur la

¹ Une équipe de trois anthropologues français et britannique fut engagée en 1992 pour conduire durant un an (1993) une étude anthropologique de la Commission Européenne. Les observations, réalisées par chaque anthropologue dans plusieurs directions générales de la Commission, donnèrent lieu à un rapport collectif, rédigé en français et en anglais (Abélès et al., 1993).

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

subjectivité des approches et les modes d'objectivation nécessaires à la rédaction d'un rapport final bilingue. Le genre ethnographique sous lequel regrouper l'anthropologie des institutions, encore peu balisé, pose en Europe le même problème de frontière vis à vis de la science politique ou de la monographie classique qu'en France. Dans les deux cas, les notes de terrains ne sont ni la seule référence de l'anthropologue, ni la seule base de son analyse. La production bureaucratique, les publications des sciences sociales, les médias écrits et audiovisuels constituent dans nos sociétés complexes un vivier d'informations et d'analyses dont la propriété vis à vis des objets institutionnels est d'être incontournable.

Nature du terrain et manière d'être anthropologue

On ne « débarque » pas à l'École Nationale d'Administration ou à la Commission Européenne comme je le fis chez les Mai huna, sans annonce ni connaissances préalables. L'approche se construit de manière semblable mais on n'en ressort pas de la même façon. De son fait ou à son corps défendant, l'anthropologue occupe une position dans la société qu'il observe, s'affirme comme une personne, voire comme un *alter ego*. Dans les jeux d'étiquette que les familiers d'un système collent souvent au dernier venu dont ils ne savent encore rien, j'eus ainsi le loisir de goûter de délicieux changements : « espionne internationale », « *pishtaca* »², puis *comadre*³, recevant finalement un nom propre chez les Mai huna ; « au service de la direction », « entomologiste » puis « psychothérapeute » chez les Enarques ; « *Delors's friend* », « anthropophage », puis « experte » chez les Européens. Ces étiquettes définissent un mode de reconnaissance culturelle. Recevoir un titre de parenté puis un nom mai huna signe l'entrée dans la communauté. « Psychothérapeute » chez les Enarques évoque une utilité que je voyais plus proche de la maïeutique mais son usage par des sujets qui « ne naissent pas énarque mais le deviennent » (Bellier, 1997d : 45) désigne bien la souffrance de leur transformation – renaissance et leur besoin de parler « en terrain neutre ». « Experte » chez les Européens donne la clé de l'entrée au royaume de la décision dans un espace politique incertain et non homogène. Le processus d'adoption n'eut lieu que chez les Mai huna, société dont je partageais tout le quotidien lorsque j'étais parmi eux, tandis que les sujets de l'institution, nationale ou européenne, ne firent que légitimer un rapport professionnel et entériner une coupure entre deux modes d'existence. Dans tous les cas, la différence entre le début et la fin du terrain est significative.

La consécutive des terrains amazonien et institutionnels eut pour effet direct d'orienter une partie de ma réflexion : à l'École Nationale d'Administration sur les modes de relations entre individu et collectivité et la construction des logiques hiérarchiques dans une société complexe ; à la Commission Européenne sur le multiculturalisme, le plurilinguisme et l'invention des formes communes européennes. L'ordre des terrains eût-il été changé que mes choix théoriques auraient été vraisemblablement bouleversés, au profit d'une analyse approfondie sur la construction du politique chez les Mai huna dans leur rapports avec l'État. Ces terrains ne se distinguent pas simplement par les objets théoriques qu'ils permettent de saisir mais aussi par le fait qu'entre le premier et les autres ma qualité d'ethnologue avait été confirmée par l'université.

La manière dont se construit un projet de recherche ne tient ni de l'arbitraire, ni de la pure rationalité : une part essentielle revient au sensible, à l'intuition et à la mobilisation de ressources

² Pour la signification du terme *pishtaca*, « sacrificateur rituel », voir Bellier et Hocquenghem 1991.

³ Le terme *comadre* que l'on peut traduire par « commère » appartient au registre de la parenté fictive. Il est utilisé entre les grand-mères, la mère et la marraine d'un enfant. Plusieurs parents mai huna m'avaient choisie comme marraine, en des circonstances rituelles distinctes (Bellier, 1986).

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

personnelles grâce auxquelles s'établissent les contacts initiaux dont dépendent la possibilité de rester sur le terrain et la qualité des informations recueillies. Ainsi, par exemple, le fait d'avoir acquis mes lettres de créances auprès de l'ENA par une triple formation (dans l'ordre) à l'Institut d'Etudes Politiques qui me rapprochait des hauts fonctionnaires, à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales qui signalait ma place dans la communauté scientifique, et sur le terrain amazonien, légitima mon projet d'étude de l'ENA. L'exotisme s'avérait nécessaire pour regarder autrement « la tribu des Enarques » ainsi qu'il ressortit de la présentation que fit à l'ensemble du personnel et des élèves le directeur de cet honorable établissement. Prenant à bras le corps ce nouvel objet anthropologique, je choisis d'analyser la transformation d'une personne ordinaire en chef, tout à la fois serviteur-de-l'Etat et sommet hiérarchique. L'apparente inversion par rapport à la société acéphale des Mai huna, qui « n'ont pas de chef car ils ne savent pas comment obéir » selon leurs propres termes, est sans intérêt théorique par rapport à la démonstration du rôle de cette Ecole dans la reproduction de l'Etat-nation à la française. C'est une valeur de référence, révélatrice dans un autre contexte du fait que le pouvoir s'appuie sur un consentement à la subordination pour les un(e)s (Godelier, 1982) et le refus de celle-ci pour les autres. Loin d'être balisée, l'exploration de ce milieu fut riche d'une réflexivité critique sans égale. A la différence des Mai huna qui me transmettaient leur savoir par une pédagogie active, les Enarques brillants d'un savoir dominant testaient l'anthropologue sur ses connaissances avant de se laisser aller, sur le ton de la confiance invitant au secret, à des propos désabusés qui avaient l'étrange propriété d'être partagés et récurrents entre les promotions, donnant ainsi l'impression d'une singulière pesanteur culturelle.

Si la connaissance de l'univers administratif français me familiarisait à certaines problématiques et au fonctionnement de la Commission Européenne, la position d'anthropologue me maintenait dans l'état de vigilance nécessaire à l'observation des modes d'interaction entre cultures nationales, et des pratiques, bureaucratiques ou linguistiques, des fonctionnaires européens. Contrairement aux Mai huna, ils ne m'enseignaient rien, à la différence des Enarques ils n'affirmaient pas leur supériorité intellectuelle. Ils m'incorporaient dans leur discours et m'ouvraient les horizons de l'interculturalité d'institution. Les informations que j'étais en mesure d'interpréter reposaient sur un lexique dont la traduction problématique dans les langues de travail des institutions européennes orienta la recherche vers de nouvelles comparaisons entre cultures administratives, politiques, nationales. La connaissance des usages de la Commission Européenne m'ouvrit la porte des administrations centrales britanniques et espagnoles, où ma qualité ou légitimité d'anthropologue ne fut jamais questionnée. L'amusement initial céda rapidement la place à l'intérêt des interlocuteurs pour évoquer librement des faits tangentiels par rapport à leurs occupations quotidiennes et me donner à analyser leurs manières d'être, de parler, et de penser leur quotidien professionnel et l'Europe.

Du terrain amazonien aux terrains européens, l'ensemble des protocoles d'observation, des objets d'analyse, et des cadres de référence, change de contexte sans changer foncièrement de nature. Mais la posture d'enquête se transforme. La distribution des événements dans le temps de l'institution et la démultiplication presque *ad infinitum* des interlocuteurs et des participants de Quinze Etats membres, rend par exemple impossible l'observation exhaustive de 20 000 fonctionnaires localisés sur 47 sites distincts et trois villes. L'imprévisibilité, *a priori* exclue de ces lieux en apparence construits rationnellement, est au centre des routines. A charge pour l'anthropologue d'observer ce qui se passe sans imaginer couvrir la totalité du champ (Bellier, 1997b, c). Sur ce genre de terrain, l'anthropologue observe et note plus qu'elle ne participe au travail d'analyse et de rédaction des sujets, mais sa position de tiers, exclue des jeux de pouvoir internes, la transforme en sujet entendant, digne de recevoir toutes sortes de paroles : officielles, mais aussi *off the record*, et temporairement secrètes. Le regard se complète d'une oreille, qualité fort utile et bien souvent omise de celles que l'on reconnaît à l'anthropologue.

Les notes de terrain

Les notes de terrain constituent la matière à partir de laquelle l'anthropologue reconsidère ce qu'elle a vécu et observé pour procéder aux analyses dans les champs qu'elle privilégie. Pour Sherryl Kleinman, « *we assume that field researchers's selves and emotions are always implicated in research... As Georges Devereux (1967 : xviii) noted 'The refusal to exploit these difficulties creatively can only lead to the gathering of less and less relevant, more and more segmental, peripheral and even trivial data, which shed almost no light on what is (...) human about man [or woman]'* » (1993 : 52). Cette assertion me paraît recevable jusqu'à un certain point, en tant que les notes de terrain sont le reflet d'une expérience, les marques du temps passé, offrant au temps présent la seule valeur de vérification possible. Une importante question est de savoir si l'on établit des notes de terrain purement descriptives ou bien déjà analytiques, et si les deux dimensions s'excluent l'une l'autre. Les premières ressemblent à des photographies, constituent « un certain regard », les secondes forment les étapes d'une approche inducto-déductive, permettant de tester les hypothèses avant de procéder à des constructions plus sophistiquées. Entre les deux, se situent le journal de bord, les feuillets épars, les revers de documents de synthèse, les papiers sans importance qui fourmillent d'observations sensibles et informent du contexte dans lequel se déroule l'enquête, mais dont le rendement analytique n'est pas quantifiable.

Pour Paul Atkinson (1992 : 8), citant lui-même Roland Barthes (1974), l'ethnographe est soumis à une véritable tension entre le « lisible » (*readerly*) et le « scriptible » (*writerly*). Le processus d'intelligibilité délimité par les frontières des deux procédés, l'amène à réfléchir à ce « qui peut être écrit » et « ce qui peut être lu ». Ainsi en vient-il à discuter l'autonomie (affirmée par certains) du terrain « comme s'il existait une réalité sociale, un 'terrain' indépendamment et antérieurement au travail de l'ethnographe ». Il appuie sa démonstration sur la mise en évidence d'une identification classique de l'ethnologue (comme auteur) au peuple qu'il étudie et d'un certain refus (post-moderne) d'identification de la part d'auteurs qui, pour attester de leur non exclusivité sur les sujets de leur ethnographie, replacent leurs écrits dans un contexte plus vaste, partagé par d'autres vecteurs du savoir sur telle ou telle culture ou segment de société. Ces derniers, tels Michael Herzfeld ou Vincent Crapanzano cités par Atkinson, mais de nombreux auteurs pourraient être cités, introduisent une nouvelle relation entre le terrain et l'écriture (*op. cit* : 15).

Il est certain que l'on n'écrit pas sur le terrain de la même façon que dans le secret d'un bureau, en forêt amazonienne ou dans les couloirs institutionnels, au milieu des faits bruts ou bien en face d'épures. Les conditions matérielles ne sont pas seules mises en cause, car l'on trouve plus de tranquillité sous une moustiquaire chez les Mai huna qu'à une table de cafétéria rue de l'Université, plus de concentration à disposer d'un papier rare et convoité qu'à jouer d'un ordinateur et d'une gamme de cahiers infinie... Resituer ses écrits dans le contexte, penser à l'analyse, au cadre théorique, avant de revenir sur le site des observations est nécessaire dans tous les cas mais cela est bien plus praticable en terrain lointain qu'en terrain proche. J'en fis l'expérience avec ces recherches distinctes pour lesquelles, à chaque fois, je vivais ce que Lévi-Strauss (1983) appela « le regard éloigné » que je complète aujourd'hui par la notion d'« oreille tendue ».

Des caractéristiques formelles singularisent l'auteur car chaque anthropologue dispose d'un corpus personnel, partiellement conventionnel et partagé, d'abréviations, d'écriture stylisée, de références implicites, qui rendent difficiles l'utilisation de ses notes de terrains par autrui, et l'éventuelle vérification que des contrôleurs orwelliens pourraient décider. A ce sujet, Jackson

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

observe que, pour certains anthropologues, les notes de terrains constituent un texte « sacré » doté de qualités puissantes et dangereuses (1990). Au-delà de la forme, la nature des matériaux consignés dans les notes de terrain et l'exclusivité de celles-ci comme support de l'analyse relèvent de genres différents selon que l'on travaille en Amazonie, en France ou dans les institutions européennes.

Chez les Mai huna, quatre outils distinguaient l'anthropologue en situation d'enquête : le cahier, le crayon, le magnétophone, l'appareil photographique. Avec mes documents personnels, ils constituaient sur le terrain mes biens les plus précieux que je m'attachais à protéger de l'humidité et de la perte. Entre tous les cahiers, mais pour des raisons différentes reflétant la dualité de l'anthropologue en situation « exotique », les plus importants étaient mon journal de bord dans lequel je consignais quotidiennement des rêves, des réflexions, des notes d'humeur et des observations anodines, et les cahiers de transcription des mythes et des récits que je recueillis et traduisais sur le terrain. Le journal de bord, véhiculant une forte charge émotionnelle, riche d'images et d'impressions qui m'informaient sur la nature des observations que je consignais dans les autres cahiers, fut marginalement utile dans le processus d'analyse qui suivit. Les cahiers de transcription constituèrent, avec les autres prises de notes, schémas de parenté ou croquis de l'organisation spatiale et territoriale, la base matérielle sur laquelle s'appuyèrent le travail doctoral et les articles suivants. Liés par la forme, mais distingués par le fond, les éléments constitutifs de mes notes de terrains se lisent sur des registres différents, le premier s'affirmant comme valeur de référence, inscrivant dans le temps et décrivant dans le détail un mode de relation entre l'auteur et les sujets de son étude, tandis que les seconds se désincarnèrent progressivement à mesure que l'analyse qu'ils autorisèrent épuisa leur contenu. Quinze ans après, le journal de bord garde sa valeur de mémoire, tandis que les notes (linguistiques, scientifiques, économiques) des autres cahiers n'ont plus qu'une utilité marginale, ayant été intensément exploitées pour être exposées sous une forme épurée, aisément consultable dans les publications réalisées.

Alors que le journal de bord était si intimement lié à mon expérience ethnographique, il me fut impossible de le tenir chez les Enarques pour des raisons tenant à la manière dont se développait l'enquête, et à la langue des échanges. Chez les Mai huna, la dimension personnelle avait un poids spécifique et l'écriture dans ma langue devenait refuge. Chez les Enarques, rien ne me distinguait que la posture analytique pour légitimer l'ethnologue dans l'univers des gouvernants. Adaptant l'outil aux circonstances, je rangeais le magnétophone (dont la vue scellait les bouches plutôt qu'elle ne prolongeait mon oreille et qui ne fascinait pas le fonctionnaire, au contraire des Mai huna) pour adopter l'agenda, le stylo (je n'avais plus à craindre que l'humidité efface mes écrits), les blocs de notes format A4, et un certain nombre d'attributs vestimentaires pour me fondre dans la population étudiée. Ce faisant, ma manière de travailler se transformait progressivement. Je perdis l'habitude de transcrire mes bandes magnétiques, j'appris à codifier langage et signes non verbaux pour noter tout, je ne travaillais plus assise en tailleur mais à une table...

Chez les Enarques les origines familiales, scolaires, intellectuelles, et socioprofessionnelles pèsent si fortement sur les rapports entre les individus et avec l'appareil d'Etat que j'entrepris avec chacun des entretiens fort longs visant à re-construire des généalogies pour saisir, à partir de ce fil conducteur, des énoncés très libres dont l'analyse me permit de définir les sociabilités de groupes et les diverses attentes, attitudes, et discours sur le service de l'Etat ou l'exercice du pouvoir. A côté de ces données individuelles, une grande part de mes notes concernent les « faits et gestes quotidiens » dans un écolage de ce type : substance des enseignements, modes d'interaction formels (en cours, devant le chef de stage, le directeur, etc) et informels (au bar du coin, dans les fêtes sur le site de l'école, ou à la maison des élèves). Si l'ensemble représente plusieurs milliers de feuillets, le repère de terrain le plus important reste l'agenda, type *organiser*, qui suffit à consigner dans leur ordre chronologique les observations les plus marquantes, les rendez-vous, les déplacements et les

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

noms des interlocuteurs, les pages libres abritant réflexions et billets d'humeur sans que mes sentiments quant à l'expérience en train de se dérouler aient besoin d'être consignés.

Il en fût sensiblement de même chez les Européens si ce n'est que la diversité de leurs appartenances culturelles et linguistiques ne conditionnait pas simplement des jeux de rôles et de groupes mais un processus d'hybridation que l'on ne peut rapporter à l'expérience individuelle (Bellier, 1999d). La sociologie des acteurs ne suffit donc pas à rendre compte de ce qui se joue dans une enceinte de ce type, même si elle est instructive. Aux côtés des protocoles d'entretiens avec des individus très divers, sans que, en raison de l'extrême modernité du projet européen il fût nécessaire de reconstruire des généalogies pour identifier, comme dans le cas des Enarques, un rapport ancestral au service de l'Etat, mes notes de terrain prises dans les bureaux, à la cantine, ou lors de réunions très officielles, fourmillent d'observations très éclectiques et assez classiques sur l'usage des mots, les termes d'adresse, les modes de représentation, l'asymétrie des positions, la flexibilité des genres qui donnent concrètement une vision de la manière dont se construit un espace commun européen. L'ensemble de ces données est alors rapporté à l'analyse des textes politiques européens dont la charge sémantique a des effets concrets en terme d'organisation sociale et politique (Bellier, 1999b,c). Dans cette perspective, la sensibilité est moins utile que la rigueur pour aborder sans crainte la diversité des registres discursifs qui rythment le quotidien institutionnel.

Emotion ou théorie ?

Pour Cresswell et Godelier, il était impératif de sortir les monographies du genre établi, et faire de l'anthropologie autre chose qu'un cabinet de curiosités sociales : « *Trop de monographies de terrain ne le permettent pas [aux chercheurs de rendre leurs informations comparables] et ajoutent à ce défaut des lacunes irrémédiables qui bloquent très vite l'analyse théorique et interdisent même qu'elle se déploie.... Bien entendu un chercheur ne peut réunir toutes les compétences [économiste, ou expert en parenté ou en rituel], mais il doit lui-même expliciter ses choix et avoir conscience de leurs conséquences* » (1976 : 9-10).

Il fallut près d'un quart de siècle pour que des anthropologues – femmes (sans doute aussi féministes) proposent de résoudre le dilemme des attentes du lectorat quant à l'écrit ethnographique, non par la définition de méthodes objectives et scientifiques, mais par l'invocation à rendre manifeste les sentiments de l'anthropologue sur le terrain et dans le travail d'écriture qui le suit. « *This would shatter two unhelpful images of the fieldworker : the perfectly empathic researcher and the perfectly distant writer. Such accounts would serve as models for future ethnographers...* » (Kleinman, 1993 : 54). Pour cette auteure, qui refuse d'admettre que la méthode comme l'écriture auraient une vie propre, la question n'est pas tant de réintroduire la dimension du sujet dans la position d'observateur, que démontrer que l'analyse est produite par nos interactions avec les participants, même lorsque l'on essaie de rester à distance.

Que les « faits ne parlent pas d'eux-mêmes » est une évidence que nul anthropologue sérieux ne saurait réfuter. Mais le refoulement de la théorie comme principe de mise en forme et d'analyse des faits culturels, au bénéfice de l'émotion comme moyen de préserver la diversité des peuples grâce à la diversité des regards, conduit à l'énumération de typologies engendrées par la seule qualité de l'observation, sans parvenir à construire le lien analytico-théorique qui s'impose dans tout projet d'ordre comparatif. Le déchaînement des subjectivités comporte par ailleurs d'autres dangers comme le souligne Rosaldo « *there is a current tendency for the self-absorbed Self to lose sight altogether of the culturally different Other* » (1989 : 7). Cependant le problème ne me se semble pas réductible à un rapport d'identité entre soi et les autres.

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

Le concept d'émotion occupe un champ sémantique assez vaste pour que l'on distingue, l'auteur(e) et le/la lecteur/lectrice comme des êtres sensibles, tandis que les sujets de l'étude anthropologique sont doublement des êtres sensibles et susceptibles de susciter l'émotion des premiers. L'expression de ces sensibilités croisées passe par une réforme du langage et des styles écrits et oraux qui, pour être entamée aujourd'hui en anglais comme en français ou dans d'autres langues européennes, ne fait pas l'unanimité, notamment en ce qui concerne le rapport entre les genres masculin et féminin⁴, mais aussi entre dominants et subalternes (Chatterjee, 1993). Indépendamment des données linguistiques, la capacité de l'ethnologue à s'émouvoir et attester de sa singularité sensible n'a pas les mêmes effets selon qu'il / elle prend pour sujet une ethnie minoritaire menacée de disparition par l'avancée d'un système économique, politique et culturel qui nie ses droits à l'expression et à l'autodétermination, ou bien une institution de pouvoir qui reproduit des modes de domination et inscrit ses sujets dans une position statutaire qui garantit le respect de leurs droits professionnels et leur accorde un statut social privilégié.

Pour illustrer la question, il est tentant de rapprocher l'énoncé de Mary Louise Pratt sur les modes d'écriture : « *How... could such interesting people doing such interesting things produce such dull books. What did they have to do to themselves ?* (1986 : 33), des commentaires de certains amis américanistes sur les nouveaux terrains que je pratiquais : « *comment peux-tu t'intéresser aux Enarques et aux fonctionnaires européens, quand est-ce que tu repars chez les Mai buna ?* ». Le problème me semble ressortir, dans les deux cas, du jugement de valeurs : le premier pour considérer le genre ethnologique classique comme ennuyeux, alors que le sujet serait tellement excitant, vision de l'anthropologue comme un *Indiana Jones* ; le second pour considérer les êtres qui nous gouvernent comme inintéressant, vision de l'anthropologue vibrant d'une excitation pavlovienne, exotisant pour exister.

La question se pose de savoir jusqu'à quel point l'ethnologue fait des sujets de ses études, des sujets d'identification, vecteurs de sa différence dans l'univers académique qui construit la discipline. Si l'anthropologue s'identifie parfois aux sujets de son étude, il serait faux de croire que l'identification se définit *in abstracto* ou qu'elle soit une condition de sa pratique⁵. Il nous faut sortir du point de vue global que représente l'assignation d'identification à une culture dans son ensemble, et nous demander aussi pour qui écrit l'ethnologue, ce que le public attend de lui ou d'elle et ce qu'il/elle attend du public. On remarque ainsi que Kleinman en militant pour une ethnographie sensible assigne aux femmes une position d'exclusivité dans le genre d'écriture qu'elle dessine : « *Will female scholars, already in a less authoritative position in the social sciences than their male colleagues, gain self-doubt rather than self-enhancement from post-modernist insights ?* ». Les anthropologues femmes sont-elles seules à porter ce message ? Est-il nécessaire de transformer l'anthropologue en militante féministe comme la phrase qui suit y fait écho : « *knowing we are part of a shared tradition that crosses disciplinary boundaries lessens our feelings of marginality and strengthens our resolve* » ? Ce serait oublier que l'anthropologie dans son ensemble gagnerait à ce que les positions théoriques et sensibles des observateurs/trices et des analystes soient mieux identifiées. La question n'est pas sans intérêt si l'on suit les observations de Kleinman pour qui « *fieldworker must build a community of sentiment, with local and long distance members, that opposes the competitive individualism of academia* ». Cette proposition en faveur d'une ethnographie sensible pour inverser (ou renverser) les modes de domination en anthropologie supposerait un changement structural des rapports entre « ethnographe et université, communauté et individualisme, femme et homme ». Si

⁴ Alors que s'est engagée, sous l'égide du Conseil de l'Europe, une réflexion sur la féminisation des titres et des fonctions qui nourrit une remise en cause du genre (grammatical) masculin dominant, l'Académie française et nombre de personnalités, hommes et femmes résistent.

⁵ Je prolonge ici la réflexion de Jean Jamin (1985 :20) citée par Abélès (1989 : 344) : « A une distanciation de fait et à une identification élective (en terrain exotique) s'opposeraient ... une identification de fait et une distanciation élective (en terrain proche).

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

l'intention est généreuse et le projet ambitieux, une véritable transformation, indépendamment du genre et de la position statutaire de l'anthropologue, me semblerait plutôt venir d'une plus juste prise en considération des sujets de l'étude, de leurs paroles, de leurs droits à faire un usage critique des textes universitaires aussi bien que de la soumission de nos pratiques indigènes, mêmes institutionnelles, aux regards « exotiques ».

Conclusion

L'expérience de différents terrains, plutôt qu'elle n'occulte les singularités des configurations sociales et des modes d'observation, invite à repenser la validité de certains concepts, en plaçant l'anthropologue devant de nouvelles responsabilités quant à la définition de sa discipline dans un espace universitaire préalablement construit, et à la nature des écrits qu'il/elle met en circulation. L'altérité radicale que ressent l'anthropologue débarquant dans une société amazonienne, non « décrite » et dont il/elle ne parle pas la langue, devient relative dans une société dont il/elle parle la langue et partage le contexte culturel. Mais dans les deux cas, à l'issue du terrain et à l'image du rêve de Verlaine (1866), elle « *n'est ni tout à fait la même ni tout à fait une autre* », tandis que son approche des cultures en question s'adapte au contexte, à chaque fois particulier.

Le radical changement que représente le passage d'une ethnographie d'une société sans classe à l'ethnographie d'une école de classe ou d'une institution dominante est aussi l'occasion d'une réflexion sur le mode de restitution du savoir aux sujets de l'enquête. Dans certains cas, l'institution exige un format particulier, définit les conditions de publication. Dans d'autres, les médias pèsent sur la circulation des écrits dans un plus vaste public. Avec le recul, il me semble que pour clarifier l'alchimie des rapports qui se nouent entre l'ethnographe et les sujets de son étude, il importe moins d'informer le/la lecteur/lectrice de la subjectivité de l'auteur/e d'une étude sur telle population, que de permettre à celle-ci de se réappropriier les contenus de l'analyse.

Il est essentiel de donner à tous les sujets, qu'ils soient villageois ou bien hauts fonctionnaires, les moyens de se déterminer sur les études qui les concernent, ce qui pose le problème politique des rapports entre sociétés inégales et ramène à la question de l'éventuel engagement de l'ethnologue et à la manière dont ses études peuvent être réutilisées indépendamment. La question se pose différemment selon que l'on a affaire à des peuples autochtones, minoritaires sur le plan politique, à des indigènes puissants qui revendiquent un droit de regard sur le travail de l'anthropologue, ou à des individus que le public situe habituellement aux antipodes de l'indigénité, à savoir les gouvernants. Dans tous les cas, l'anthropologue me semble devoir construire sa position d'enquête, d'analyse et de restitution dans le cadre d'un dialogue dont les fondements varient selon que les interlocuteurs disposent des moyens de comprendre l'espace théorique et culturel dans lequel il s'inscrit. Il est aussi exotique pour les hauts fonctionnaires européens de croiser le concept de « signifiant flottant » à propos de la notion d'intérêt communautaire (Abélès et al., 1993), que pour les Mai huna se représenter leur système de parenté comme étant de type dravidien.

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

Références

- ABELES, Marc, 1989, *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob.
- ____ 1996, « Pour une anthropologie des institutions », *L'Homme*, 135, 65-85.
- ABELES, Marc, BELLIER, Irène, McDONALD, M., 1993, *Une approche anthropologique de la Commission Européenne*, mimeo, Bruxelles.
- APPADURAI, Arjun, 1997, *Modernity at large. Cultural Dimensions of Globalization*, Delhi, Oxford University Press.
- ATKINSON, Paul, 1992, *Understanding ethnographic texts*, « Qualitative Research Methods Series 25 », Newbury Park, CA, Sage Publications.
- BARTHES, Roland, 1974, *S/Z*, New York, Hill and Wang.
- BELLIER, Irène, 1986, *La part des femmes : essai sur les rapports entre les femmes et les hommes mai buna (Amazonie péruvienne)*, thèse EHESS, Paris.
- ____ 1991, *El temblor y la luna. Ensayo sobre las relaciones entre las mujeres y los hombres mai buna*, Lima – Quito, Institut Français d'Etudes Andines - Abya-Yala.
- ____ 1993a, *L'ENA comme si vous y étiez*, Paris, Seuil.
- ____ 1993b « Note critique sur le concept de genre dans l'étude des sociétés amazoniennes », *L'Homme* n°126-128, XXXIII (2.3.4).
- ____ 1997a « Approche anthropologique de la culture des institutions », in Abélès M & Jeudy H.-P. (dir), *Anthropologie du Politique*, Paris, Armand Colin.
- ____ 1997b, « The Commission as an actor », in Wallace H. & Young A. (dir) *Participation and policy making in the European Union*, Oxford, Clarendon Press.
- ____ 1997c, « De la Communauté à l'Union Européenne », *Socio-Anthropologie*, n°2, 61-78.
- ____ 1997d, « Les élèves entre eux : une tribu, un corps, un esprit ? », *Pouvoirs*, n°80, 43-55.
- ____ 1999a, « Une ethnologue chez les Euro-fonctionnaires », *Sciences humaines, hors série : Anthropologie, Nouveaux terrains, nouveaux objets*, n°23, 32-33, Paris.
- ____ 1999b, « Les institutions européennes et la coopération-développement : des pratiques et des textes », in Gemdev (sous la direction de J.J. Gabas), *L'Union européenne et les pays ACP : un espace de coopération à construire*, Paris, Khartala.
- ____ 1999c, « L'invention de la culture de Lomé ou la sémantique du dialogue dans les institutions européennes », *Ethnologie Française*, XXIX, 529-541.
- ____ 1999d, « Le lieu du politique, l'usage du technocrate : hybridation à la Commission Européenne », in Dubois V. et Dulong D. (dir), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- BELLIER, Irène et HOCQUENGHEM, A.M., 1991, « Des Andes à l'Amazonie, une représentation évolutive de l'Autre », *Bulletin de l'Institut Français d'Etudes Andines*, 20, n°1, 41-59.
- BROMBERGER, Christian, 1997, « L'ethnologie de la France et ses nouveaux objets », *Ethnologie Française*, XXVII, 3.
- CHATTERJEE, Partha, 1993, *The Nation and its fragments*, Princeton, Princeton University Press.
- CRESWELL, Robert, GODELIER, Maurice, 1976, *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, Paris, Maspero.
- GODELIER, Maurice, 1982, *La production des grands hommes*, Paris, Fayard.
- GEERTZ, Clifford, 1996, *Ici et Là bas*, Paris, ed. Métailié.
- JACKSON, J. E., 1990, « Déjà entendu : The liminal qualities of anthropological fieldnotes », *Journal of Contemporary Ethnography*, 19.
- JAMIN, Jean, 1985, « Le texte ethnographique. Argument », *Etudes Rurales*, 97-98, 20.
- HERTZFELD, Michael, 1996, *Cultural Intimacy. Social Poetics in the Nation State*, London and New York, Routledge.

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.

KLEINMAN, Sherry & COPP, Martha, 1993, *Emotions and fieldwork*, « Qualitative Research Methods Series 28 » , Newbury Park, CA, Sage Publications.

LEQUESNE, Christian, 1993, *Paris-Bruxelles : comment se fait la politique européenne de la France*, Paris : Presses de la FNSP.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1983, *Le regard éloigné*, Paris, Plon.

PRATT, M.-L., 1986, « Fieldwork in common places », in James Clifford and Goerge Marcus (eds) *Writing Cultures. The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press.

ROSALDO, Renato, 1989, *Culture and Truth. The remaking of social analysis*, USA, Library of Congress.

VERLAINE, Paul, 1866, « Mon rêve familial », *Poèmes Saturniens*, Paris, Alphonse Lemerre.

Irène Bellier, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques » in Ghasarian Christian (dir) *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 2002.